

**PROGRAMME DE VEILLE 2023 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE  
SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120**

**ALERTE N° 104 CONCERNANT SODEXO**

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables de l'exercice des droits de vote dans les sociétés de gestion et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

*L'AFG, qui a publié la version 2023 de ses « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise dans le cadre de son programme de veille. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.*



## **SODEXO**

**DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 15 décembre 2023**

▪ **RESOLUTION 14 : Politique de rémunération**

### **Analyse**

La politique de rémunération du PDG présentée au vote des actionnaires n'exclut pas un maintien du bénéfice des actions gratuites en cas de départ de l'entreprise, ce qui n'est pas conforme aux préconisations de l'AFG.



## **Référence**

### **Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2023 : II-C 4**

*L'AFG préconise l'annulation des options et des actions gratuites en cas de départ de l'entreprise ainsi que l'absence de possibilité de modification a posteriori des conditions initiales d'attribution des options et actions gratuites.*

- **RESOLUTION 18 : Attribution d'actions gratuites**

## **Analyse**

Résolution autorisant l'attribution d'actions gratuites à hauteur de 2,5 % du capital.

L'éventualité d'un maintien du bénéfice des actions gratuites au-delà de la cessation de ses fonctions n'est pas conforme aux préconisations de l'AFG. Par ailleurs, les critères de performance susceptibles de conditionner l'attribution d'actions gratuites restent insuffisamment précis.

## **Références**

### **Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2023 : II-C 4**

*L'AFG préconise l'annulation des options et des actions gratuites en cas de départ de l'entreprise ainsi que l'absence de possibilité de modification a posteriori des conditions initiales d'attribution des options et actions gratuites.*

[...]

*Les résolutions destinées à autoriser l'attribution d'actions gratuites à des salariés et/ou mandataires sociaux doivent intégrer des critères de performance explicites sur la base desquels seront attribuées lesdites actions afin que l'actionnaire puisse apprécier leur potentiel dilutif en conséquence.*

*Ces critères pourront être mentionnés dans la résolution ou dans les documents mis à disposition des actionnaires en vue de l'assemblée générale.*



## **GOUVERNANCE**

### **1. Composition du conseil d'administration de SODEXO (post AG en cas d'adoption des résolutions correspondantes)**

Le conseil d'administration de SODEXO comportera, à l'issue de l'assemblée générale 60% de membres libres d'intérêts, hors représentant des salariés, en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées).



Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Nombre mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
<input checked="" type="checkbox"/>	Sophie Bellon-Clamens	PDG Représentante d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	100%	F	62	FR	34	2026	1	1			
	Luc Messier	<b>Administrateur référent</b>	Libre d'intérêts	100%	M	59	US	3	2025	0	2	M	M	
	François- Xavier Bellon	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	100%	M	58	FR	34	2024	0	1	M	M	
<input checked="" type="checkbox"/>	Nathalie Bellon-Szabo	Représentante d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	100%	F	59	FR	34	2026	1	0		M	
	Philippe Besson	Représentant des salariés	Non-libre d'intérêts	100%	M	67	FR	9	2025	0	1			M
	Cathy Martin	Représentante des salariés	Non-libre d'intérêts	80%	F	51	CA	8	2026	0	1	M		
	Jean-Baptiste Chasseloup de Chatillon		Libre d'intérêts	100%	M	58	FR	2	2024	1	1	P		
<input checked="" type="checkbox"/>	Federico J. Gonzalez Tejera		Libre d'intérêts	90%	M	59	ES	3	2026	0	1			M
	Véronique Laury		Libre d'intérêts	80%	F	58	FR	3	2025	0	4	M		
	Patrice de Talhouët	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	100%	M	57	FR	1	2025	0	1			
	Cécile Tandeau de Marsac		Libre d'intérêts	100%	F	60	FR	6	2025	0	3			P
<input checked="" type="checkbox"/>	Gilles Pélisson		Libre d'intérêts	Nouveau	M	66	FR	Nouveau	2026	0	2		P	



## 2. Spécificités

- Les statuts de la société SODEXO comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de quatre ans.



Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET

